

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00181 Numéro SIREN : 750 434 409 Nom ou dénomination : AURANCE ENERGIES
--

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2017 sous le numéro de dépôt 2090

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
AUBENAS



332046

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2017/002090**
n° de gestion : **2012B00181**
n° SIREN : **750 434 409 RCS Aubenas**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Aubenas certifie avoir procédé le 09/06/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

AURANCE ENERGIES - Société par actions simplifiée à capital variable
Restaurant la Table d'Aurance le Village 07160 Saint-michel-d'aurance -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



332046

Liasse fiscale

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2017

Désignation de l'entreprise S.A.S. AURANCE ENERGIES Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise Le Village 07160 ST MICHEL D'AURANCE 2030 9/6/2017

SIREN 7 5 0 4 3 4 4 0 9

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	
				3 1 1 2 2 0 1 6	
ACTIF		But	Amortissements-Provisions	Net	
		1	2	3	
* ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *	011	016		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	21 050	270 295
	Immobilisations financières * (1)	040	042	5 517	5 517
	Total I (5)	044	048	21 050	275 812
* ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	068	066		
	Créances (2)	068	070	12 694	12 694
	Clients et comptes rattachés *	072	074	43 478	43 478
	Autres * (3)				
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
Disponibilités	084	086	13 810	13 810	
Charges constatées d'avance *	092	094	783	783	
	Total II	096	098	70 765	70 765
	Total général (I+II)	110	112	21 050	346 577
PASSIF				Exercice N	
				NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		164 300	
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		592	
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	131	132		
	Report à nouveau	134		5 644	
	Résultat de l'exercice	136		2 944	
	Provisions réglementées	140		60 858	
	Total I	142		234 338	
	Provisions pour risques et charges	154			
	Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		95 574	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		3 146	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	13 000	13 519
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		112 239	
	Total général (I + II + III)	180		346 577	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199			
	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		79 592	
	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		152 699	
	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	181			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Après certification

[Signature]

②

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉS DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-BSD 2017

Formulaire obligatoire l'article 302 *suivies*
A bis du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise : **S.A.S. AURANCE ENERGIES** Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE Formulaire déposé au titre de l'IR 018 Exercice clos le **31/12/2016**

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	425
	Production vendue	Biens	215	214	
		Services *	217	218	17 293
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			
	Production immobilisée *		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226		
	Autres produits		230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232 17 718
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	234	417
	Variation de stocks (marchandises) *		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	238	10
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *		240		
	Autres charges externes *	dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :	242	242	4 376
	Impôts, taxes et versements assimilés	dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	244	236
	Rémunérations du personnel *		250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252		
	Dotations aux amortissements *		254	254	8 337
	Dotations aux provisions		256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264 13 376
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270 4 343
Produits financiers (III)		280		294	1 209
Produits exceptionnels (IV)				296	329
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	347 348	300	
Impôt sur les bénéfices *		(VII)		306	519
2 - BÉNÉFICES OU PERTES - Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)					310 2 944
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2					312 2 944
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-1 CGI) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles *		322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324	519	
	Divers * dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	23		330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sixies)	985	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JFI (44. sixies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44. dodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)	990	
	ZFA (44. quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350
	Créance due au report en arrière du déficit			346	
	Dédution exceptionnelle (art. 39. decies)			653	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					352 3 463
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfices col. 1 Déficit col. 2					370 3 463

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

TG

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 7 JUIN 2017

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU
RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

2^{ème} résolution – Affectation du résultat et dividende

L'assemblée générale des actionnaires de la Société par Actions Simplifiée AURANCE ENERGIES, statuant en la forme ordinaire, après avoir constaté que les comptes clos le 31 décembre 2016 faisaient apparaître un résultat net positif de 2 943,78 euros et que le report à nouveau bénéficiaire distribuable s'élevait à 5 644,12 €, décide, sur la proposition du collège de gestion, l'affectation suivante :

- Prélèvement de 294 euros du résultat net de l'exercice au profit de la réserve légale, conformément à l'article L 232-10 du Code de Commerce,
- Distribution à titre de dividende d'une somme de 2,40 € par action y ouvrant droit, soit au total 7 884 € pour les 3 285 actions émises.
- Affectation du solde, soit 409,90 €, en compte report à nouveau.

Le dividende sera payé en numéraire le 1 juillet 2017. Pour les personnes physiques, il sera minoré des prélèvements fiscaux et sociaux en vigueur, soit 15,5% du dividende. Pour les personnes physiques n'ayant pas formulé de demande de dispense du prélèvement obligatoire à titre d'acompte sur les revenus perçus en 2017, il sera également réduit du montant de ce prélèvement.

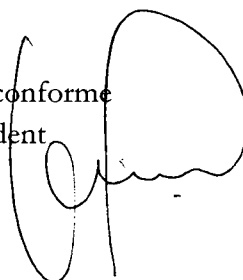
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

2015 : 0 2014 : 0 2013 : 0

VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2017

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Certifié conforme
Le Président



Aurance

A Saint Michel d'Aurance, le 8 juin 2017

Destinataire

Greffé du Tribunal de Commerce

Mairie Annexe

10, Rue Georges Couderc

07200 AUBENAS

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation, je vous adresse les comptes annuels de la société AURANCE ENERGIES S.A.S. à la suite de son Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 7 juin 2017. L'envoi est composé des pièces suivantes :

- liasse fiscale incluant le compte de résultat et le bilan,
- la proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée et la résolution d'affectation votée,
- un chèque bancaire établi à l'ordre du Greffé du Tribunal de Commerce d'Aubenas pour le règlement des frais de dépôt.

M. Dupire, Trésorier de la société, peut vous apporter toute information complémentaire aux coordonnées suivantes : adresse mail : fs.dupire@orange.fr – téléphone : 0631923335.

Vous souhaitant bonne réception, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Thierry Gilbert
Président

